



# Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals

*Secretariat provided by the United Nations Environment Programme*



## **40ème Réunion du Comité permanent**

*Bonn, Allemagne, 7-8 novembre 2012*

---

UNEP/CMS/StC40/2.2

### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION** (en date du 19 octobre 2012)

*Pour des raisons d'économie, ce document est imprimé en nombre limité, et ne sera pas distribué en réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.*



# 40ème Réunion du Comité permanent

Bonn (Allemagne), 7-8 novembre 2012

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION (en date du 19 octobre 2012)

Mercredi 7 novembre 2012

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents utiles	Observations/ Résultats attendus
Mercredi 8h30 – 9h30	Inscription		
<b>ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET QUESTIONS D'ORGANISATION</b>			
9h30 – 13h00	<b>1. Allocutions d'ouverture et présentations</b> Ouverture de la Réunion par le Président et discours de bienvenue de la Secrétaire exécutive par intérim		
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour et programme de la réunion</b> 2.1. Ordre du jour provisoire 2.2. Ordre du jour annoté et programme de la réunion L'ordre du jour provisoire, l'ordre du jour annoté et le programme de la réunion seront proposés pour adoption.	StC40/2.1 StC40/2.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordre du jour et programme de la réunion adoptés.</li> </ul>
	<b>3. Règlement intérieur</b> Le Secrétariat présentera quelques amendements au Règlement intérieur en vigueur des réunions du Comité permanent puis proposera ce Règlement intérieur pour adoption.	StC40/3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement intérieur des réunions du Comité permanent adopté.</li> </ul>
	<b>4. Adoption des rapports du Comité permanent</b> 4.1. 38 <sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent 4.1. 39 <sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent La version finale des rapports des 38 <sup>ème</sup> et 39 <sup>ème</sup> Réunions du Comité permanent sera soumise pour adoption.	StC40/4.1 StC40/4.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des rapports.</li> </ul>
	<b>5. Dépositaire</b> Le Dépositaire rendra compte des faits nouveaux concernant l'adhésion de nouvelles Parties à la Convention	StC40/5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant.</li> </ul>

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents utiles	Observations/ Résultats attendus
<b>RAPPORTS</b>			
	<b>6. Comité permanent</b> 6.1. Membres du Comité permanent 6.2. Observateurs Le Président, les membres du Comité permanent régionaux et les observateurs seront invités à soumettre un rapport écrit sur les activités dans leur région ou leur Organisation. Le Président pourrait inviter des membres du Comité permanent régionaux et/ou des observateurs à donner des détails sur une ou plusieurs activités mentionnées dans leur rapport intéressant particulièrement la Réunion.	StC40/6.1 StC40/6.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant.</li> </ul>
	<b>Pause thé/café</b>		
	<b>7. Conseil scientifique</b> Le Président du Conseil scientifique sera invité à faire rapport sur les activités du Conseil et à présenter le document StC40/7	StC40/7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant.</li> </ul>
	<b>8. PNUE</b> Le représentant du PNUE sera invité à faire rapport sur les activités du PNUE intéressant la Convention	StC40/8	
	<b>9. Le Secrétariat sur les principales activités menées depuis la COP10</b> Le Secrétariat présentera brièvement les principales activités menées depuis la COP10.	StC40/9	
<b>13h00 – 14h30</b>	<b>Déjeuner</b>		
<b>14h30 - 18h00</b>	<b>12. Progrès accomplis par le Groupe de travail sur le Plan stratégique de la CMS</b> Le Président du Groupe de travail sur le Plan stratégique présentera le document StC40/12 et informera la Réunion des progrès accomplis concernant la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique.	StC40/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant.</li> </ul>

Heure	Ordre du jour	Documents utiles	Observations/Résultats attendus
14h30 - 18h00	<b>13. Structure et stratégies futures de la CMS et de la Famille CMS</b> Le Secrétariat présentera le document StC40/13 concernant la suite donnée au processus relatif à la structure future pour la période triennale	StC40/13	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant</li> </ul>
	<b>14. Autres questions de politique internationale</b> 14.1. IPBES Le Secrétariat présentera le document StC40/14.1. concernant l'IPBES.	StC40/14.1	
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES</b>			
	<b>Pause café/thé</b>		
14h30 -18h00	<b>15. Renforcement des capacités</b> Le Secrétariat présentera le document StC40/15 et fera rapport sur d'autres activités de renforcement des capacités	StC40/15	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant.</li> </ul>
	<b>16. Sensibilisation et communication</b> Le Secrétariat présentera le document StC40/16 sur ses activités de sensibilisation et communication	StC40/16	
	<b>17. Gestion de l'information</b> Le Secrétariat présentera le document StC40/17 concernant la gestion de l'information	StC40/17	
	<b>18. Synergies et partenariats</b> Le Secrétariat présentera le document StC40/18 sur les synergies et les partenariats	StC40/18	
<b>Mercredi 7 novembre 19h00</b>	<b>Réception offerte par l'Allemagne</b> (Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire, Robert-Schuman-Platz 3, 53175 Bonn)		



Heure	Point de l'ordre du jour	Documents utiles	Observations/ Résultats attendus
<b>MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION</b>			
<b>14h00–17h00</b>	<b>11. Questions institutionnelles</b> 11.1 Arrangements avec le Gouvernement hôte 11.2.1. Dispositifs organisationnels de la COP 11.2.2. Règlement intérieur de la COP 11.3 Changements organisationnels proposés pour le Conseil scientifique Le Secrétariat présentera le document relatif à tous les points de l'ordre du jour précités.	StC40/11.2.1 StC40/11.2.2 StC40/11.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent accepte les propositions concernant:               <ol style="list-style-type: none"> <li>les dispositifs organisationnels de la COP;</li> <li>les amendements au Règlement intérieur de la COP.</li> <li>Les changements organisationnels proposés pour le Comité scientifique.</li> </ol> </li> </ul>
	<b>Pause thé/café</b>		
	<b>19. Retrait des résolutions</b> Le Secrétariat présentera le document StC40/19.	StC40/19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption de la proposition concernant le retrait des résolutions.</li> </ul>
	<b>20. Rapports nationaux</b> Le Secrétariat rendra compte de la situation actuelle du système de rapport en ligne et présentera le document StC40/20	StC40/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant.</li> </ul>
<b>CONCLUSION</b>			
	<b>23. Date et lieu de la 41<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent</b>		
	<b>24. Autres questions</b>		
	<b>25. Observations finales</b>		